



13 décembre 2007

## VIE DES PÔLES

### L'évaluation des pôles de compétitivité est lancée

Le 23 juin 2007, le président de la République a annoncé la pérennisation et le renforcement du dispositif de soutien aux pôles de compétitivité au-delà de 2008 à l'issue d'une « évaluation précise de l'action de chaque pôle ».

C'est pourquoi le CIACT du 5 juillet 2007 a prévu que l'évaluation des pôles de compétitivité comporterait deux volets afin d'éclairer le Gouvernement dans ses décisions futures :

- une analyse de l'efficacité du dispositif de soutien public aux pôles de compétitivité ;
- un examen de l'activité et des projets de chacun des 71 pôles de compétitivité.

Le cabinet The Boston Consulting Group, associé à CM International, a été choisi pour conduire cette mission. Un comité de pilotage composé des membres du groupe de travail interministériel (GTI), d'institutions telles que l'Association des régions de France ou l'OCDE, ainsi que de personnalités qualifiées est chargé du suivi des travaux d'évaluation. La DIACT assure la maîtrise d'ouvrage de l'étude pour le compte du GTI.

Les résultats finaux de l'étude devront être remis au Gouvernement avant la fin du mois de juin 2008 :

- Le mois de décembre sert à la mise au point des outils de l'évaluation (questionnaires...).
- De janvier à avril, les entretiens de terrain seront conduits avec les équipes d'animation, des représentants des adhérents ainsi que les partenaires les plus impliqués. Les entretiens relatifs à l'évaluation du dispositif national se dérouleront en parallèle.
- Au cours des mois de mars et d'avril, un benchmark international sera mené sur des questions problématiques identifiées à la suite des premiers entretiens.
- Les mois de mai et juin seront consacrés à l'analyse des informations recueillies et à l'élaboration des scénarii d'évolution et des recommandations en lien étroit avec le comité de pilotage.

Les préfets de région et l'ensemble des services déconcentrés de l'Etat (DRIRE, DRAF...) ont vocation à informer les pôles et l'ensemble des acteurs impliqués du déroulé de cette mission.

Le GTI considère que l'évaluation est l'occasion unique d'engager une réflexion collective et de faire progresser l'action de chacun des pôles et de leurs partenaires publics. L'étude doit permettre d'identifier les conditions de réussite d'un pôle, compte tenu de son contexte et de son degré de maturité, et de voir dans quelle mesure elles sont réunies dans les pôles comme dans le dispositif de soutien mis en place.



► Contacts nationaux : Mme Marie-France Barthet ([marie-france.barthet@diact.gouv.fr](mailto:marie-france.barthet@diact.gouv.fr)) et M. Victor Davet ([victor.davet@diact.gouv.fr](mailto:victor.davet@diact.gouv.fr))

## 4 questions à Patrick Coquet, délégué général du pôle Cap Digital

### *La lettre des pôles : 2 ans après où en est le pôle dans ses projets ?*

**Patrick Coquet :** Les deux premières années de l'existence du pôle ont permis d'en appréhender le contexte, celui d'« un nouveau monde industriel », d'en construire le socle et d'en affirmer les mandats. Nous avons mobilisé de nombreux acteurs (le pôle compte plus de 300 membres) et avons labellisé une centaine de projets dont 9 projets structurants pour nos domaines et financés dans le cadre du FUI.

Le pôle Cap digital s'est construit en deux ans une réelle légitimité pour piloter des actions qui dépassent maintenant le cadre de la R&D et adressent en particulier les sujets de la croissance des entreprises et de la gestion des ressources humaines. Enfin Cap Digital est devenue « une marque » qui commence à être connue en Europe et dans les principaux clusters mondiaux.

### *LLDP : Quelle place est accordée aux PME au sein du pôle ?*

**PC :** Les PME représentent 80% des membres de Cap Digital. Elles ont un rôle moteur dans la gouvernance et dans de très nombreux projets du pôle. A titre d'exemple, deux projets financés par le FUI et structurés par des PME ont déjà conduit à la création de nouvelles sociétés qui portent les résultats de ces projets. Les dirigeants de PME qui veulent participer à la dynamique mise en place peuvent nous rejoindre et nous recevons toutes les semaines des entrepreneurs qui souhaitent comprendre ce que le pôle peut leur apporter. Là encore, l'effet « réseau » créé par le pôle est le plus important.

### *LLDP : Quelle est la stratégie internationale du pôle ?*

**PC :** En matière de développement international, Cap Digital a poursuivi 3 objectifs : promouvoir le pôle de compétitivité et ses acteurs en faisant connaître et en valorisant la marque Cap Digital ; positionner Cap Digital comme le premier cluster européen couvrant le secteur des contenus numériques ; construire et développer des relations internationales fortes avec un nombre limité de clusters mondiaux.

Dans ce contexte nous allons mettre en place en 2008, avec le soutien de la DGE, un programme d'accompagnement des PME pour d'une part leur faciliter l'accès aux programmes de recherche et d'innovation européens et, d'autre part, aider celles qui le souhaitent à participer à des collaborations internationales comme nous avons pu déjà le faire avec San Francisco par exemple.

### *LLDP : Qu'attendez-vous de l'évaluation des pôles ?*

**PC :** De reconnaître le bilan d'une activité qui porte visiblement des résultats très positifs. Il s'agit d'une démarche que nous considérons comme positive et qui doit chercher à améliorer le fonctionnement du pôle.

Pour Cap Digital, cette évaluation correspond à la mise en place d'un plan stratégique. Il s'agira donc, à l'issue de l'évaluation, de placer le pôle sur une stratégie à 5 ans et bien sûr de rechercher les moyens de cette stratégie avec nos partenaires : l'état, la région Ile de France et les départements franciliens.

## La politique européenne en matière de clusters

La DG entreprises de la Commission Européenne a lancé en 2006 un exercice portant sur la politique européenne en matière de clusters qui comporte deux volets principaux :

- le « cluster mapping » (une cartographie des clusters en Europe), en pleine évolution, passant d'un outil purement descriptif à un outil permettant de mieux mettre en avant l'excellence.
- un « cluster mémorandum » (document de stratégie sur la politique européenne des clusters) élaboré par le Center for Strategy and Competitiveness, avec le support d'un groupe de travail impliquant les réseaux européens (dont le réseau INNONET) et sous la

supervision d'un High Level Advisory Group, dont la présidence a été confiée au Sénateur Lafitte.

Ce « cluster mémorandum », aujourd'hui achevé, sera discuté lors de la conférence de Stockholm, sous présidence Slovène, qui aura lieu les 22 et 23 janvier 2008. A cette occasion, la présidence Slovène envisage de proposer un texte politique appelé « déclaration de Stockholm », fixant les grandes lignes d'une politique européenne de clusters.

La France, qui présidera l'Union Européenne au second trimestre 2008, s'associe complètement à cette démarche et souhaite faire évoluer très favorablement la mise en place d'une stratégie de clusters pour l'Europe.



► Pour en savoir plus : <http://www.clusterobservatory.eu>

## **Signature d'un accord ministériel franco-chinois entre pôles de compétitivité français et parcs technologiques chinois**

Dans le cadre du « Forum des entreprises de Pékin 2007 », s'est tenu un séminaire intitulé « Interaction Recherche Industrie ». Ce séminaire a permis à 5 pôles de compétitivité français (Medicen, Aerospace Valley, Cap Digital, Mov'eo et Ville et Mobilité Durables) et à la Fondation Sophia Antipolis de rencontrer les représentants d'une dizaine de parcs de haute technologie chinois.

En marge de ce rendez-vous, le 26 novembre 2007, un accord ministériel fixant le cadre de la coopération entre les pôles français et les parcs technologiques chinois a été signé par M. Novelli, Secrétaire d'État chargé des Entreprises et du commerce extérieur et M. Wan Gang, Ministre de la Science et de la Technologie en Chine, en présence du Président de la République française.



Cet accord pose deux principes : d'une part des échanges sur les politiques respectives, afin de promouvoir les coopérations, et d'autre part l'identification de partenariats potentiels pouvant générer des coopérations.

Sa mise en œuvre fera l'objet d'un programme de travail défini annuellement par le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi (Direction Générale des Entreprises) et le Ministère de la Science et de la Technologie en Chine.

### **CHIFFRE-CLÉ**

# 205

C'est le nombre de projets déposés au 5ème appel à candidatures pour un financement par le fonds unique interministériel (FUI) d'appui aux projets de R&D des pôles de compétitivité, clos le 30 novembre 2007.

La liste des projets sélectionnés, en cours d'expertise, sera connue fin février 2008.

Un sixième appel à projets sera lancé mi-février, pour une date limite de dépôts des projets fin avril 2008.

### **COMPTE-RENDU**

## **Rencontre entre clusters français et italiens lors de Teqnopolis**

Organisée le 28 novembre 2007 à Milan, Teqnopolis a réuni une quarantaine de clusters français et italiens :

- 12 pôles de compétitivité français
- 10 districts technologiques et une vingtaine de parcs scientifiques italiens

Largement ouverte au public, la manifestation a rassemblé environ 350 participants qui ont partagé leur temps entre espaces d'exposition, ateliers thématiques et sectoriels, rencontres B-to-B, et conférences associant autorités françaises, italiennes et européennes.



En accueillant, aux côtés de M. Novelli, les ministres italiens MM. Mussi et Nicolais et le secrétaire d'État au développement économique M. Gianni, Teqnopolis a ainsi permis aux autorités françaises et italiennes d'exposer leur politique respective de promotion de l'innovation technologique et de la compétitivité, et de constater de nombreux points de convergence, en particulier sur leur volonté commune de tisser des partenariats internationaux entre clusters.

En prolongement de Teqnopolis, l'Association italienne des districts technologiques (ADITE), l'Association des parcs scientifiques et technologiques (APSTI), l'Association franco-italienne pour la recherche industrielle et technologique (AFIRIT) et la fondation Sophia Antipolis ont signé une lettre d'intention dans laquelle ils confirment leur volonté de se concerter et de mettre en place des outils pour favoriser les rapprochements entre pôles français et italiens.

Compte tenu de son succès, Teqnopolis pourrait être reconduite en 2008

## Rencontres technologiques fructueuses entre la France et le Québec

Du 12 au 16 novembre 2007, le dixième anniversaire des Rencontres Technologiques franco-québécoises s'est déroulé avec succès autour du secteur de l'aéronautique sur le thème « Matériaux innovants : simulations, procédés et process ». Des visites d'entreprises et de laboratoires ont été organisées entre Paris, Nantes, Bordeaux et Toulouse.

La collaboration exemplaire entre la Direction générale des entreprises et le pôle EMC2 a permis de mobiliser sur l'événement 7 pôles de compétitivité (EMC2, Aerospace Valley, Uptex,, Elastopôle, Plastipolis, ASTech et Pégase) ainsi que des industriels (Safran, Hutchinson, Mecachrome, Bretagnes composites, Thalès), des institutionnels (Direction générale des armées, Ministère des affaires étrangères et européennes, OSEO) mais aussi des centres de recherche et de formation (ONERA, École des mines, Université Bordeaux 1).

La forte implication des régions concernées (Pays de la Loire, Aquitaine et Midi-Pyrénées) explique également la réussite de ces rencontres qui pourraient déboucher sur de nouvelles collaborations scientifiques et technologiques entre la France et le Québec, notamment sur le thème de « l'avion vert »

► Contact : M. Bruno Nicoulaud ([bruno.nicoulaud@industrie.gouv.fr](mailto:bruno.nicoulaud@industrie.gouv.fr))

### PARTENAIRES

## Focus sur le soutien apporté par les DRIRE aux pôles de compétitivité : l'exemple de l'Île de France

Dès le lancement de la politique des pôles, les Directions Régionales de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement ont été associées au niveau régional, à l'ensemble de cette politique.

La mise en œuvre de la politique des pôles de compétitivité constitue ainsi une des priorités de la DRIRE Île-de-France. Son travail s'articule autour du soutien aux structures de gouvernance des pôles ainsi qu'aux membres des pôles. La DRIRE Île-de-France établit par ailleurs le lien entre la DGE, les pôles et les collectivités locales franciliennes.

**En premier lieu, la DRIRE finance les structures de gouvernance des pôles franciliens, au travers de son dispositif « actions collectives ».**

Pour les membres des pôles de compétitivité, la DRIRE a élaboré un guide du « Porteur de projet R&D collaboratif » et, en partenariat avec les acteurs du pôle GPDE, un Vade-mecum présentant l'ensemble des dispositifs d'aides aux PME et aux structures de gouvernance des pôles.

- [http://www.ile-de-france.drivre.gouv.fr/di/documents/vedemecum\\_pme.pdf](http://www.ile-de-france.drivre.gouv.fr/di/documents/vedemecum_pme.pdf)
- [http://www.ile-de-france.drivre.gouv.fr/di/documents/vademecum\\_gouvernance.pdf](http://www.ile-de-france.drivre.gouv.fr/di/documents/vademecum_gouvernance.pdf)

**La DRIRE assure le lien entre la DGE et les collectivités locales** qui, en Ile-de-France, apportent un important soutien financier aux projets de recherche et développement collaboratifs des pôles. A cette fin, la DRIRE a mis en place un extranet sécurisé pour l'ensemble des financeurs.

Pour apporter un éclairage complémentaire à l'analyse des projets réalisée par la DGE, la DRIRE Ile-de-France visite les entreprises qui participent à ces projets. Ainsi, en 2007, plus de 100 entreprises membres de pôles ont été visitées.

**Enfin, la DRIRE oriente les PME des pôles vers les actions dont elles peuvent bénéficier.** C'est le cas de l'action « Amorce Europe », portée par Oséo Anvar et cofinancée par l'Etat à hauteur de plus de 400 000 €, qui vise à favoriser l'accès des PME franciliennes aux programmes européens du 7ème PCRD.

- <http://www.idf-tech.net/Telechargement/amorce2.pdf>

\* La DRIRE Ile-de-France soutient ainsi les structures de gouvernance des pôles Cap Digital, Medicen, Mov'eo Ville et Mobilité Durables' et Finance Innovation avec les crédits de politique industrielle.

## RENDEZ-VOUS

### 2ème forum du Pôle Systém@tic Paris-Région

Le pôle Systém@tic Paris-Région organise son 2ème forum annuel, le 18 décembre 2007 au Palais des Congrès de Paris.

Au programme de cette journée placée sous le Haut Patronage de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, des tables-rondes, des conférences, des rencontres d'affaires PME-grands comptes, ainsi qu'un espace exposition.

Organisé en partenariat avec BFM, Les Échos, 01 Informatique et Technology Review, cet événement donnera la parole à des orateurs de prestige parmi lesquels des personnalités politiques, des dirigeants de grands groupes, de PME innovantes et d'organismes de recherche et/ou d'enseignement supérieur, des experts internationaux, et plus généralement des acteurs de l'innovation, des partenaires de Systém@tic Paris-Région et des représentants d'autres pôles de compétitivité.

## ÉVÉNEMENTS

### **Nano Tech 2008**

13-15 février 2008

Tokyo (Japon)

<http://www.ics-inc.co.jp/nanotech/en/index.html>

### **CeBit 2008**

4-9 mars 2008

Hanovre (Allemagne)

<http://www.cebit.de>

### **Bengalore Bio 2008**

24-26 avril 2008

Bangalore (Inde)

<http://www.bangalorebio.in>

### **International Conference on Diesel Engines**

28-29 mai 2008

Rouen (France)

[http://www.sia.fr/evenement\\_detail\\_diesel\\_engines\\_moteur\\_diesel\\_bienvenue\\_920.htm](http://www.sia.fr/evenement_detail_diesel_engines_moteur_diesel_bienvenue_920.htm)

### **Eurodigimeet 2008**

9-10 juin 2008

Paris (France)

<http://www.eurodigimeet.com>

**Bio Internatonial Convention**

17-20 juin 2008

San Diego (USA)

<http://www.bio2008.org>**AGENDA DES PÔLES****Pour tout savoir sur l'agenda des pôles**

Consultez la rubrique « Actualité » du site des Pôles de Compétitivité

<http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?rubrique6>**CONTACT****Newsletter** : [inscrivez-vous](#) pour recevoir les prochaines newsletters**Pour nous écrire** : [envoyez-nous un message e-mail](#)